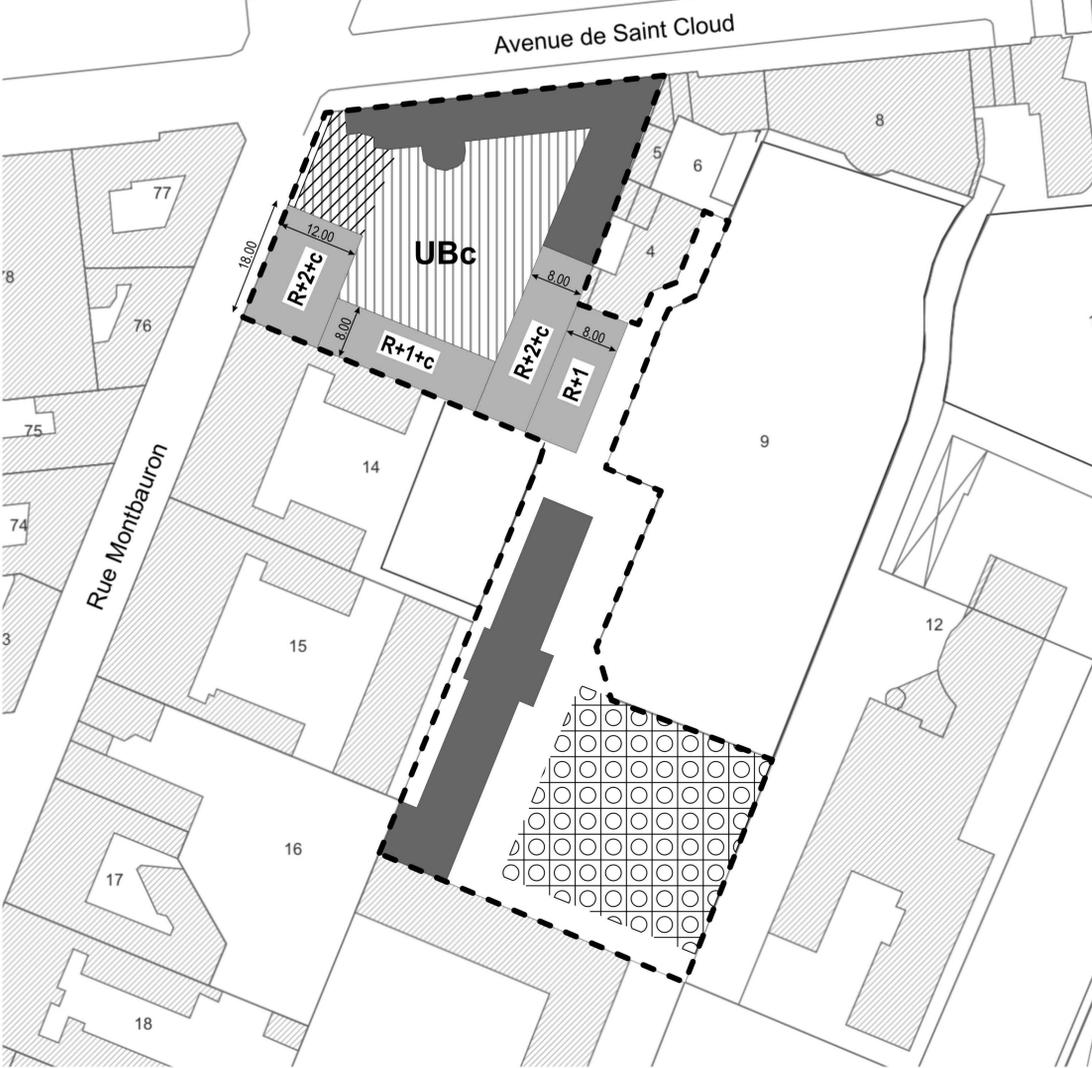
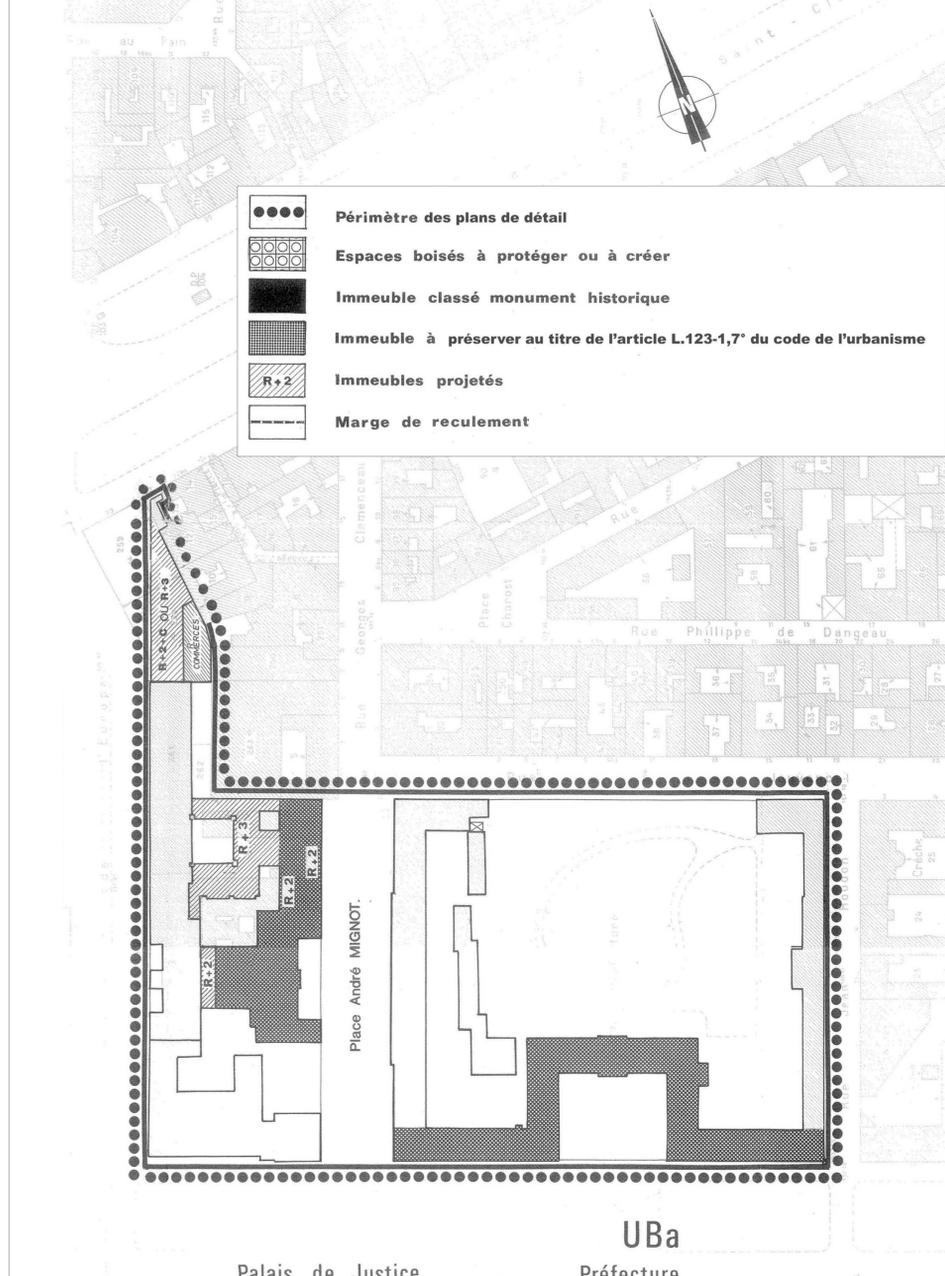


- Périètre du plan de détail
- Immeubles à préserver
- Immeubles projetés
- Espaces boisés classés
- Espace paysager à dominante végétale (sans faire obstacle à un stationnement en sous-sol)
- Espace de transition (traitement des accès)
- Continuité visuelle du bâti à l'alignement (mur, porche, ...)



- Périètre des plans de détail
- Espaces boisés à protéger ou à créer
- Immeuble classé monument historique
- Immeuble à préserver au titre de l'article L.123-1,7° du code de l'urbanisme
- Immeubles projetés
- Marge de recul



Palais de Justice Préfecture



- Périètre des plans de détail
- Espaces boisés à protéger ou à créer
- Immeuble classé monument historique
- Immeuble à préserver au titre de l'article L.123-1,7° du code de l'urbanisme
- Immeubles projetés
- Marge de recul

VERSAILLES PLAN LOCAL D'URBANISME

3-c-6 - Plan de détail de la zone UB

Secteur UBA : Palais de Justice, Préfecture
 Secteur UBb : bordant le Domaine National
 Secteur UBc : Montbauron

Mis en compatibilité le 20 juillet 2020
 Mis en compatibilité le 30 mars 2022
 Modifié le 20 juin 2024

Mis à jour le 12 octobre 2017
 Mis à jour le 26 janvier 2017
 Modifié le 15 décembre 2016
 Modifié le 17 décembre 2015
 Mis en compatibilité le 3 février 2014
 Révisé le 24 novembre 2011
 Approuvé le 08 septembre 2006

VERSAILLES

Saint Antoine